



LES ÉCHOS DU BOIS n°2 – juillet 2023

Les équipes de l'ONF et de l'Union Régionale des COMMUNES FORESTIÈRES vous proposent de retrouver deux fois par an, un bilan de la conjoncture économique ainsi qu'un exposé de la stratégie des ventes de bois.

1 Le point sur la conjoncture économique des ventes de bois (1^{er} semestre 2023)

Le mot du responsable commercial bois de l'ONF, Jimmy Equenot

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas! D'un point de vue économique, c'est ce que l'on peut retenir de ces six premiers mois écoulés. Le pic inflationniste semble être passé mais l'activité de la construction et du bâtiment en général peine à se stabiliser. La visibilité est faible et chaque acteur reste très prudent pour les mois à venir. Les situations sont toutefois très différentes selon les types de bois. C'est ce que l'on détaille ici dans ce nouveau courrier d'actualité.



Dans le détail, où en est-on ?

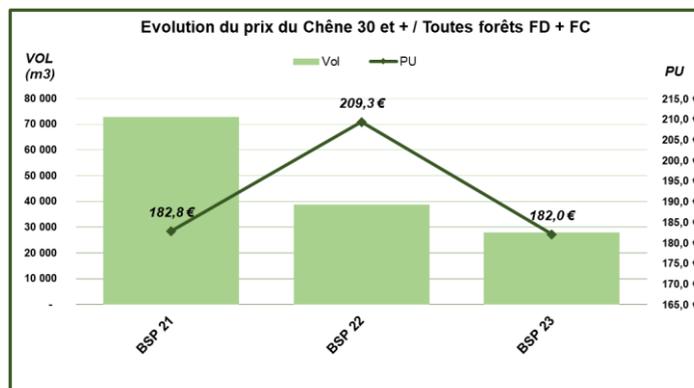


Ventes de chêne

Situation dichotomique pour le chêne où l'on constate un retour à la raison sur les prix des qualités les plus industrielles. Le nombre d'offres par lot se stabilise à un niveau correct.

Après une année 2022 record, la demande à l'export est largement retombée. La pression sur les approvisionnements des scieries est soulagée en conséquence.

Les plus belles qualités sont toujours très demandées et obtiennent de très bons résultats. La concurrence entre mérandiers et scieurs reste très rude.



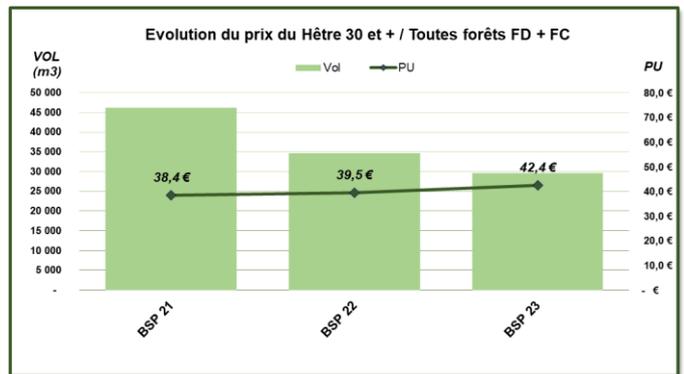
FD : Forêt domaniale
 FC : Forêt communale
 BSP : Bois sur pied



Ventes de hêtre

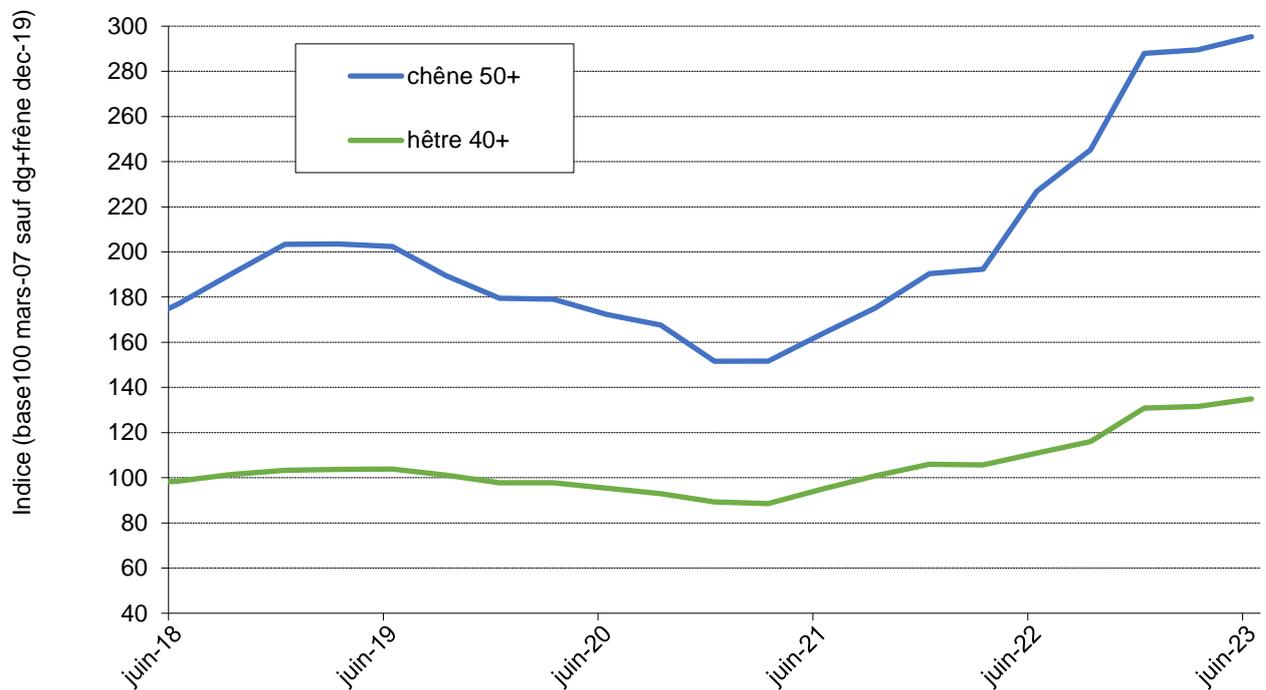
Les ventes de hêtres restent très dynamiques. Les prix sont stabilisés à la hausse, portés par une activité qui est bonne, à la fois en scierie et sur le commerce international.

De nouveaux dépérissements sur le secteur Bourgogne restent à déplorer mais leur quantification reste difficile.



FD : Forêt domaniale
FC : Forêt communale
30 et + : diamètre 30 et +

Evolution du prix du bois sur pied depuis 2018 (FD + FC), moyenne annuelle mobile



FD : Forêt domaniale
FC : Forêt communale
50 + : diamètre 50 et +
40+ : diamètre 40 et +



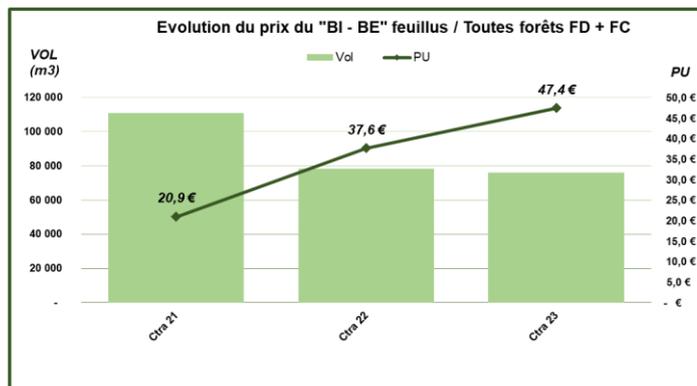
Ventes de frêne

La demande en Frêne est toujours très soutenue. Les prix restent élevés, et même très élevés lorsqu'ils sont établis par les exportateurs. Cette situation laisse les scieurs locaux en difficulté dans leurs perspectives d'achats, même si les qualités qu'ils recherchent sont en principe supérieures. Les négociants dominent toujours clairement le marché de cette essence.



Bois d'industrie / Bois énergie

L'activité en bois d'industrie et en bois énergie est toujours très dynamique. Les stocks de bois énergie sont toujours très bas. Cela crée des conditions de concurrence à l'achat de bois sur pied ou bord de route. L'activité en bois d'industrie est également dynamique. Est-ce conjoncturel par peur de manquer ? Enfin l'activité bois bûche tourne toujours à plein régime.



FD : Forêt domaniale
FC : Forêt communale
BI-BE : bois d'industrie-bois énergie

FOCUS Granulés



[Propellet](#) a fait réaliser un sondage qui révèle que les ménages français ont acheté en 2022 leurs granulés au prix de :

- Pour 16%, à moins de 400 €/tonne
- Pour 34%, de 400 à 599 €/tonne
- Pour 30%, de 600 à 699 €/tonne
- Pour 11%, de 700 à 799 €/tonne
- Pour 6%, plus de 800 €/tonne



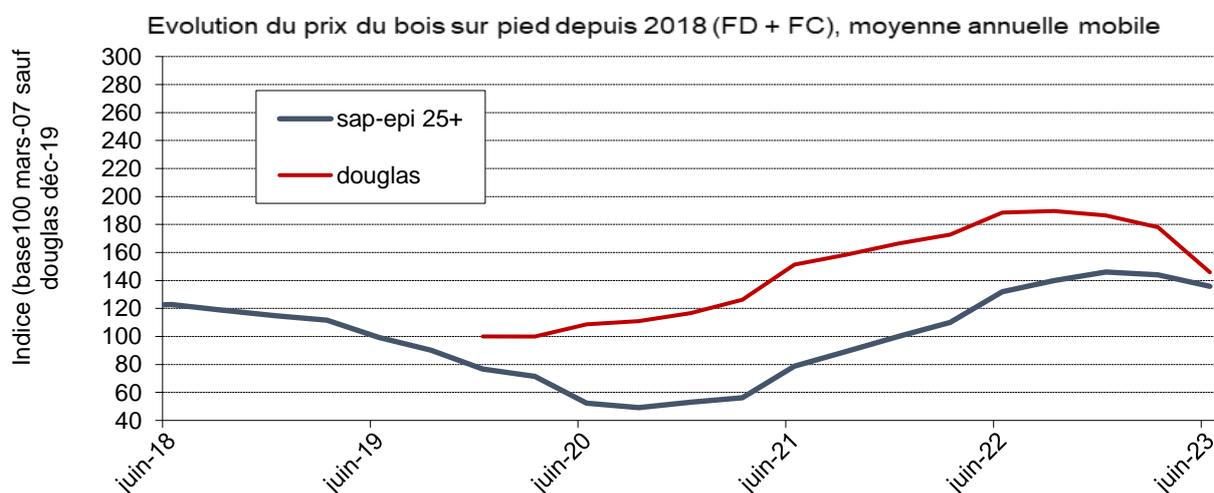
Ventes de résineux blancs

Après un premier trimestre meilleur qu'attendu, l'activité reste peu dynamique. La visibilité s'établit à 15-20 jours pour les scieurs. La concurrence européenne sur les sciages est bien présente. L'arrivée sur le marché de gros volumes de sapins secs peut déstabiliser les équilibres actuels. L'ONF utilise de nouveaux outils de télédétection à l'échelle du massif jurassien pour appréhender la volumétrie de ce phénomène de dépérissement de manière régulière et ainsi prioriser au mieux nos forces de martelage et d'exploitation



Ventes de douglas

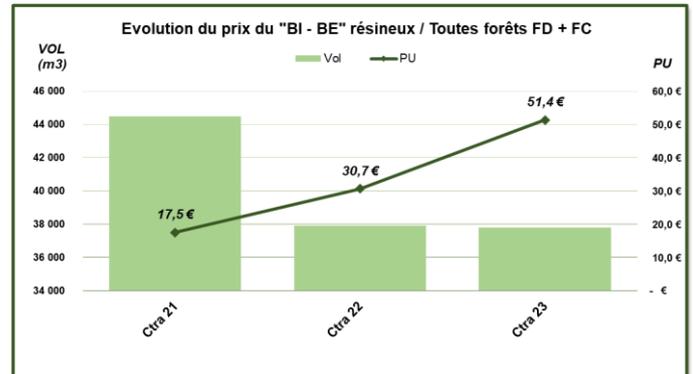
Le marché du douglas semble vouloir reprendre quelques couleurs. Loin de sommets de 2022, la visibilité est faible mais les flux reprennent tout doucement. Les tarifs sont en repli de 35 % par rapport à 2022 et peinent à retrouver leur niveau de 2021, déjà très soutenu à l'époque.





Billons et trituration résineuse

La production de palette et d'emballage en général reste compliquée et disparate, avec des variations conséquentes suivant les types de marchés. L'activité du panneau est elle aussi en dents de scie en attendant une stabilisation des marchés de la construction, plutôt orientés à la baisse ces derniers mois. Les indicateurs d'activités restent pessimistes pour les mois à venir. Mais si le marché de la construction plonge, celui de la rénovation, très consommateur de bois également, devrait permettre de temporiser un peu et de soutenir la demande. Très dépendants des cours mondiaux, ces marchés subissent des variations importantes et rapides, que la contractualisation permet heureusement d'atténuer.



FD : Forêt domaniale
FC : Forêt communale
BI-BE : bois d'industrie-bois énergie

Témoignage

Dominique MAILLOT, maire-adjoint de Mamirolle (25)

« Historiquement et jusqu'en 2016, les coupes de la forêt communale étaient vendues en bloc et sur pied aux ventes de l'ONF. Les prix obtenus ont alerté la commission forêt sur la pertinence de continuer à utiliser ce mode de vente pour une forêt diversifiée en feuillus.

Après un travail avec le technicien forestier de l'ONF, il a été décidé pour la campagne 2017-2018 de passer d'une vente de coupes à une vente de produits de coupes. Cette décision a nécessité de passer au façonnage et d'opérer un tri bord de route par produit. Les chênes et les feuillus divers ont été vendus en bloc façonné en ventes publiques et les hêtres en ventes groupées par contrat d'approvisionnement.

Avec cette nouvelle façon de faire, la commune :

- Maîtrise l'exploitation des arbres et le calendrier d'intervention en devenant responsable de l'organisation des coupes et du débardage des bois ;
- Choisit l'entreprise prestataire des travaux d'exploitation et de débardage dans le respect des règles de la commande publique ;
- Prend en charge les frais d'exploitation, de débardage, de cubage et de classement des bois ;
- Confie à l'ONF une mission d'assistance technique assurant le cubage et le classement des bois et vérifiant l'application des prescriptions techniques et le respect des réglementations (droit du travail, santé et sécurité).

Au contraire des années précédentes où les coupes se faisaient en janvier ou février, l'exploitation s'est déroulée en novembre (bonne lune et conditions météorologiques favorables) ce qui a permis de distribuer l'affouage mi-décembre avec deux mois d'avance.

Au-delà de ces avantages en forêt, le bilan financier pour la commune était supérieur tant aux estimations de l'ONF qu'aux bilans unitaires des années précédentes. En rémunération nette, la valeur du m³ vendu avec ce panachage de modes de vente s'établit à près du double des ventes en bloc et sur pied réalisées en 2016.

Cette double évolution des décisions du conseil municipal et du conseil apporté par le technicien forestier de l'ONF, repose sur la confiance. Les changements proposés et validés ayant donné des résultats parlants, le conseil municipal renouvelle ce choix depuis 2017. »

2 Le point sur la stratégie des ventes de bois (2^e semestre 2023 et 2024)



Focus sur les résineux blancs du massif du Jura et l'état d'assiette 2024

La vague de sécheresse exceptionnelle de 2022 a entraîné de nouveaux dépérissements majeurs dans nos forêts, particulièrement sur les plateaux du massif jurassien. Nous adaptons donc la mise en marchés au fur et à mesure des niveaux de dépérissement et des capacités d'absorption des marchés. En continuité avec les limitations de commercialisation de bois vert utilisées au plus fort de l'épisode scolytes de 2019 à 2021, l'année 2024 devra donc une nouvelle fois faire exception à l'application de nos aménagements forestiers et limiter au maximum le bois vert mis sur le marché.

Nous travaillons en collaboration étroite avec l'aval de la filière locale pour prioriser et maximiser les achats de bois secs. Plusieurs réunions ont ainsi permis d'établir des grilles de prix de référence pour les achats de bois dépérissants sur le premier et sur le second semestre 2023.

Par ailleurs, les équipes commerciales de l'ONF travaillent à l'optimisation des débouchés commerciaux : Tout d'abord en étendant nos accords-cadres 2023 avec les scieries locales au-delà des plafonds des contrats de début d'année, à la faveur de la révision de la grille de prix,

- Ensuite en proposant des consultations régulières de bois secs (toutes les 6 semaines),
- Enfin en cherchant à développer les autres contrats d'approvisionnement en région et hors région. Des flux d'export ne sont pas prioritaires mais pas exclus non plus.

Face à un manque de capacité de sciage et d'exploitation sur la région, nous sommes contraints de donner au maximum la priorité à l'écoulement des bois dépérissants. La décision a donc été prise :

- De n'offrir que des bois secs à la vente de levier le 20 septembre et en gardant la possibilité d'ajuster une petite offre de bois verts début novembre selon l'évolution du contexte ;

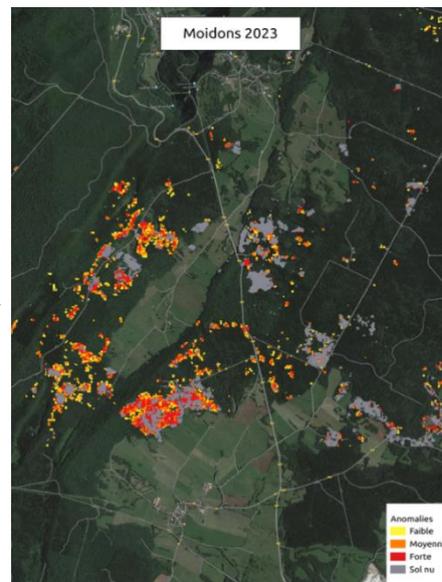
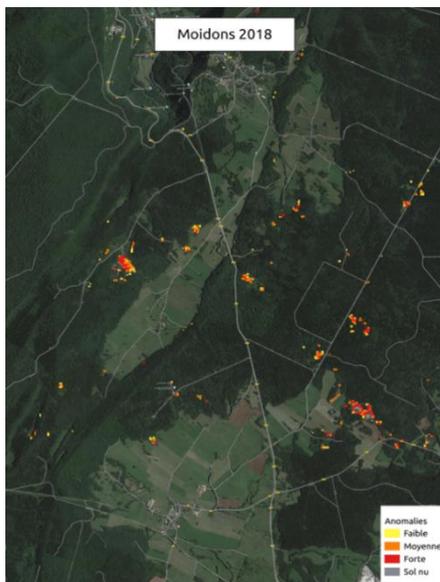
- De limiter la possibilité des états d'assiette 2024 bois résineux verts au plafond de **30% d'une année normale**.

Cette gestion de crise dans la durée est très éprouvante pour les techniciens forestiers, les équipes commerciales et les propriétaires. Au-delà des indispensables orientations collectives, les équipes font tout ce qui peut l'être pour tenir compte des difficultés particulières de certaines communes.



Depuis le début de l'année 2023, nous testons une nouvelle méthode d'identification des volumes de bois dépérissants via un package d'analyse Fordead (sur base de données satellites Sentinel-2) sur laquelle s'ajoutent des informations de l'ONF concernant la typologie des forêts et les volumes touchés.

Ce travail nous permet d'obtenir des chiffres à l'échelle du massif pour dimensionner nos actions techniques et commerciales, d'alimenter un WebCarto pour rendre cette information accessible à l'ensemble de nos techniciens et enfin de mettre à jour ces données de manière bimensuelle pour connaître la dynamique de ces dépérissements.





Focus sur les contrats d'approvisionnement, bilan 2022 : une dynamique bien ancrée dans notre région

Qu'ils permettent de sécuriser des débouchés en période de crise sanitaire, d'accompagner le développement des entreprises ou garantir des conditions de vente aux parties prenantes, les contrats d'approvisionnement poursuivent un fort développement en Bourgogne-Franche-Comté. Les résultats 2022 en témoignent, ce mode de vente est résolument sur la trajectoire soutenue par les Communes forestières et l'ONF, conformément aux engagements de filière du Gouvernement.

En 2022, le taux de contractualisation, tous produits confondus, atteint 39 % dans les forêts communales (84 % dans les forêts domaniales), en progression de 9 points par rapport à 2021 !

La récolte sanitaire des résineux contribue fortement à ce développement, mais toutes les essences progressent, à l'image du chêne dont le volume communal en contrat commence à peser sur les équilibres. La volonté de valoriser les circuits courts et les entreprises locales donne un sens supplémentaire à la démarche.



Interview **Bertrand LHUILLIER**, Unité territoriale de **CHAUX (39)**

Découverte d'un projet câble-mât

[▶ Voir la vidéo](#)

Peux-tu te présenter rapidement en quelques lignes ?

Je suis Bertrand LHUILLIER, j'ai 43 ans. J'exerce les fonctions de technicien forestier territorial depuis 23 ans. Après un passage de 12 ans en Haute-Saône je suis arrivé sur l'unité territoriale de Chaux en 2012. Je fais partie de la brigade armée de l'Agence du Jura. J'accueillais le public pour les soirées d'écoute du brame du cerf jusqu'en 2022. Actuellement référent cubage et classement du chêne sur l'UT, je participe à l'équilibre forêt-ongulés en aidant à terminer les plans de chasse. Depuis 2 ans, je suis également référent câble-mât de l'UT.

Pourquoi as-tu voulu t'investir dans ce projet câble-mât ? Qu'est ce qui te motive particulièrement ?

J'ai appris l'existence de ce type d'engin quand j'étais au lycée forestier de Croigny lors de mes études. J'ai alors eu un déclic, mais plus pour le côté « spectaculaire » de ce matériel. Ensuite, en entrant à l'ONF j'ai suivi un stage sur la mobilisation des bois en montagne dispensé par Michel BARTOLI, où j'ai pu voir différents types de câbles travailler. Lors d'une discussion avec M. BARTOLI, ce dernier m'a expliqué que dans les forêts de plaine où je suis agent, la technique du câble-mât est tout à fait adaptée pour éviter d'endommager les sols, surtout les plus sensibles. De là, l'envie de voir un jour un câble sur mon triage est née. L'année 2018, avec une combinaison canicule-sécheresse, a été une prise de conscience qu'il fallait vraiment faire quelque chose pour protéger nos sols en particulier les sols limoneux qui sont très sensibles.

Combien de m3 ont ainsi été débardés ces 3 dernières années ? Quel est le programme pour 2023 /2024 ?

Environ 1500 m3 tout compris, c'est-à-dire grumes et bois énergie, ont été débardés la première saison (2021/2022) et 2500 m3 la saison dernière (2022/2023). Pour la saison à venir nous nous orientons vers un volume de 6 500 m3, répartis dans 9 parcelles de la forêt domaniale de Chaux.

Selon toi quel est le principal intérêt de cet outil de débardage ?

Le principal intérêt est de supprimer le tassement des sols, même sur les traînes où il n'y a que du scalpage de surface. Le câble mat contribue également à la mobilisation des grumes de feuillus en bonne saison (automne-hiver) pour les scieurs, ce qui permet de diminuer le risque de moins-value qui existe au printemps. Enfin cet outil engendre une consommation de carburant inférieure aux autres types de débardage.

Quels sont d'après toi ses principaux défauts ? Sont-ils rédhibitoires ?

Le défaut majeur de ce type d'outil est son prix, qui est supérieur aux prix des débardages par des techniques traditionnelles. Mais vu les gains en termes de tassement de sols et de meilleure mobilisation des bois, le surcoût me semble rapidement amorti. De plus, des subventions existent pour compenser les prix supérieurs.

D'autre part, il y a à l'heure actuelle un réel manque d'entreprises réalisant ce type de débardage en France. Cela fait que l'offre de chantiers est supérieure aux moyens que nous pouvons mettre en œuvre. Mais l'ONF est engagé dans différents dispositifs pour former et installer des câblistes.

Selon ton point de vue, d'ici 5 ou 10 ans, quelle proportion de chantier sera ainsi débardé ?

C'est difficile à dire car les possibilités de chantiers sont énormes en plaine pour ce type de débardage, mais comme je l'expliquais auparavant le manque de moyens est un frein.

Si tous les efforts entrepris aboutissent, nous pourrions avoir plusieurs établissements de débardage par câble d'ici quelques années, capables d'absorber 8000 à 10000 m3 de bois chacun par an.

Le mot de la fin, y-a-t-il d'autres projets « BOIS » qui devraient être étudiés sur une dimension nationale comme ce fut le cas pour le câble-mât ?

J'aime les chevaux et j'habite en Franche-Comté ; ma sensibilité personnelle m'entraîne donc à penser que le débardage par traction animale, qui pour certains types de chantiers a des rendements supérieurs au débardage mécanisé, est un projet qui devrait être étudié, pouvant même être utilisé en complémentarité avec d'autres manières de débarder.